

### 3. Les innovations graphématiques (concernant la configuration des mots)

**3.1.** Notation de phonèmes (domaine graphémique) et configuration des lexèmes (domaine lexématique).

Il convient de rappeler que l'utilisation d'un code graphique ne se réduit pas à la seule notation de phonèmes (que cette notation produise de la bi-univocité ou, au contraire, de la plurivocité). Elle consiste aussi et surtout à gérer la configuration des mots de la langue. A cet égard, l'idée de la totale facilité d'encodage des systèmes purement phonétiques est un leurre, car le problème de la graphie des mots eux-mêmes reste entier. Nul n'ignore que l'orthographe de la langue française se caractérise par le fait qu'on ne sait pas comment s'écrit un mot de cette langue tant qu'on ne l'a pas vu écrit. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler la variation utile pour le décodage (en raison de ses vertus pictographiques), mais inconfortable pour l'encodage des termes homonymes suivants *comte/compte/conte*. Si, en dehors du recours étymologique systématique, il est hautement souhaitable d'introduire une certaine dose de variation dans la notation des phonèmes du créole, en revanche, il y a donc lieu de bien cadrer par des principes les plus rigoureux possible, la configuration des mots du lexique. Il importe de reconsidérer complètement l'ensemble du système en cours, afin d'en supprimer les surcharges, dont la plus importante est constituée, ainsi qu'on le verra, par le **trait-d'union**. Les procédures d'allègement de la composante graphématique est d'autant plus indispensable que la composante lexématique requiert de la part du scripteur-lecteur une vigilance propre à lui permettre d'accéder à une bonne maîtrise des contraintes et un bonne gestion des exigences du système lexical de la langue créole.

**3.2.** Eléments graphiques structurant les configurations : mise en conjonction ou en disjonction

La conjonction s'effectue à l'aide de deux éléments de jonction (ou joncteurs) : le **blanc zéro** (les éléments sont collés) et l'**apostrophe** (|'|). Quant à la disjonction, elle se marque par le **blanc graphique** (les différents éléments sont séparés).

#### *3.2.1. la configuration par conjonction*

**A- le blanc zéro** (ou l'absence d'espace graphique)

Quand une même unité lexicale est répartie sur plusieurs mots graphiques, les entrées du dictionnaire qui s'y réfèrent se trouvent dispersées, ce qui nuit à la visibilité de ladite unité et, par conséquent, au développement lexical du créole. Nul n'ignore en effet que le français est depuis les origines la

2. Les innovations graphématiques (concernant la configuration des mots)

2.1. Notation de phonèmes (domaine graphématique) et configuration des

lettres (domaine orthographique)

Il convient de rappeler que l'utilisation d'un code graphique ne se réduit pas à la seule notation de phonèmes (car cette notation produite de la hiérarchie ou au contraire de la plurivocité). Elle consiste aussi et surtout à gérer la configuration des mots de la phrase. A cet égard, l'idée de la seule facilité d'encodage des systèmes phonétiques est un leurre, car le problème de la graphie des mots est-à-dire nous l'avons vu, nul n'ignore que l'orthographe de la langue française se caractérise par le fait qu'on ne sait pas comment s'écrire un mot de cette langue sans qu'on ne l'a pas vu écrit. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la manière dont le décodage (en raison de ses vertus plurigraphiques) dans l'encodage pour l'encodage des lettres homogènes s'effectue. Si, en dehors du recours étymologique, il est hautement souhaitable d'introduire une certaine dose de variation dans la notation de phonèmes du créole, en revanche, il y a tout lieu de bien noter par des principes les plus rigoureux possibles, la configuration des mots de la phrase. Il importe de reconsidérer complètement l'ensemble du système en cours, afin d'en supprimer les surcharges, dont la plus importante est constituée, ainsi qu'on le verra, par le trait d'union. Les procédures d'alignement de la composante graphématique est d'autant plus indispensable que la composante lexicale repose de la part du scripteur-lecteur une vigilance accrue à lui permettre d'accéder à une bonne maîtrise des contenus et un bonne gestion des exigences du système lexical de la langue créole.

2.2. Éléments graphiques structurant les configurations : mise en configuration

ou en dénotation

La composition s'effectue à l'aide de deux éléments de jonction (ou juncteurs) : le blanc zéro (les éléments sont collés) et l'apostrophe ('). Quant à la dénotation, elle se marque par le blanc graphique (les différents éléments sont séparés).

2.2.1. la configuration par juxtaposition

A- le blanc zéro (ou l'absence d'espace graphique)

Quand une même suite lexicale est répétée au pluriel sans graphiques, les unités du dictionnaire qui s'y réfèrent se trouvent dispersées, ce qui nuit à la visibilité de ladite suite et par conséquent, au développement lexical du créole. Nul n'ignore en effet que le français est depuis les origines la

langue dite « lexificatrice » du créole et que cet état de fait, associé à divers autres phénomènes d'ordre sociolinguistiques, a induit un parasitage du créole par rapport au français. La visibilité fournie au lexique créole par le dictionnaire est de nature à promouvoir une relation nouvelle et assainie entre le créolophone et sa pratique langagière. Cela relève de la responsabilité du lexicographe. Les séquences concernées sont les suivantes :

**a)** celles comportant un mot composé impliquant à une partie du corps : *boljounou* (rotule) ; *fè gwodjol/godjol* (faire la moue) ; *gwodwett* (pouce) ; *tidwet* (fr : auriculaire) ; *maltet* (migraine) ; *malzorey* (otite/minable) ; *douvantet* (front) ; *platpié* (plante des pieds), *poudjel* (chamaillerie, engueulade), etc.

**b)** celles comportant le mot *è* et ses variantes (fr : heure) : *inè* (une heure) ; *dézè* (deux heures) ; *katrè* (quatre heures) ; *sentjè* (cinq heures) ; *névè* (neuf heures), etc.

**c)** celles comportant le mot **an** (an, année) : *dézan* (deux ans) ; *katran* (quatre ans) ; *uitan* (huit ans) ; *névan* (neuf ans)

**d)** celles comportant un élément initial faisant corps avec elles :

**l** : *lanmou* (amour) ; *lenjistis* (injustice) ; *lidé* (idée) ;

**la** : *lajistis* (justice) ; *dlo lajenni* (eau de jouvence) ; *latè* (terre) ; *lapott* (porte) ; *latouwonn* (entourage, environnement)

**lé** : *léfray* (mon ami) ; *lézom* (l'ami) ; *pitjé létjett* (plonger) ;

**di** : *tanbou dibas* (sorte de tambour créole) ; *difé* (feu) ; *diri* (riz) ; *dité* (tisane).

**ti** : *timanmay/tianmay* (enfant) ; *tiboug* (garçonnet) ; *timoun* (enfant) ; *gran timoun* (enfant grand) ; *tibren* (un peu de), *titak* (un peu de) ; *tigout* (un peu de) ; *timiet* (un peu de) ; *tizinng* (un peu de) ; *tifi* (fillette) ; *tiyich* (petit-fils ou petite-fille), *tifanm* (nana).

**gran** : *granmoun* (adulte/ vieillard) ; *granpapa* (grand-père) ; *granmanman* (grand-mère) ; *granmatant* (grande tante) ; *grantonton* (grand-oncle).

**vié** avec les termes en rapport avec les noms concernant la famille : *viékò* (vieux, vieillard) ; *viéfanm* (vieille femme) ; *viénonm* (vieillard).

**e)** les adverbes ou conjonctions d'une manière générale, notamment ceux comportant à l'initiale des déterminants ou des prépositions :

**dé** : *délè* (parfois)

**pa** : *padavrè* (du fait que, parce que), *pamwen* (en ce qui me concerne)

**pou** : *poulos* (alors) ; *poudayè* (d'ailleurs) ; *poulapéti* (parce que)

**f)** les séquences constituées de mots reconnaissables mais ayant perdu leur autonomie et pour lequel un dictionnaire doit constituer une référence, car le scripteur peut tout aussi bien être tenté de les noter avec blanc graphique.



D'où, ici encore, la responsabilité des lexicographes. On peut citer les mots suivants : *anbèn* (hypocrite, sournois) ; *djotalalèlè* (bavard) ; *plendjol* (gifle) ; *batmanman* (scandale) ; *bòdjel* (rebord) ; *bètafé* (luciole) ; *bètabondié* (coccinelle) ; *chouvalbondié* (phasme) ; *diridou* (riz au lait) ; *doudou* (chérie) ; *fouyapen* (fruit à pain) ; *dirigonflis* (opportuniste) ; *fanmdéwò* (amante, maîtresse) ; *mètamanniok* (chef, leader) ; *pendou* (gâteau créole) *poudjel* (engueulade) ; *poudjélé* (engueuler) ; *vanvini* (étranger, immigré) ; *toufèyenyen* (sorte de bal populaire) ; *yichmanbans* (connard) ; *wonnbwa* (correction, raclée) ; *wopandi* (type de nuage de pluie) ; *wostòtot* (soutien-gorge) ; *wélélé* (chahut) ; *kay wotéba* (maison à étage).

g) séquences constituées de mots où on ne perçoit pas d'éléments pouvant avoir une quelconque autonomie : *annans* (*idiot*) ; *boug* (gars) *dimanch* (dimanche) ; *dòmi* (dormir) ; *lélé* (fouet culinaire, agitateur) ; *fanm* (femme) ; *lèlè* (niais) ; *lèkètè* (maniéré, ridicule) ; *mapipi* (champion) ; *nonm* (homme) ; *palé* (parler) ; *prélé* (élégant) ; *rivé* (arriver) ; *tounen* (tourner) ; *vini* (venir) ; *wonm* (rhum), *zizitata* (harceleur), etc.

h) celles pour lesquelles la synthématisation est moins évidente. Il s'agit des séquences qu'on peut noter soit avec blanc zéro soit avec blanc graphique sous les formes respectives suivantes : *batdous/bat dous* (se masturber) *fanndjol/fann djol*, *fannfwa/fann fwa*, *pétéren/pété ren* (esquinter, bousiller). La relativation constitue un indice de synthématisation. On dira plus volontiers : « *boug la ou fann djol li a* » que « *boug la ou fanndjol la* » (le gars que tu as bousillé), en faisant de *fanndjol* (synthème) un verbe transitif, tout comme on dira : « *Boug-la ou wè a* » (le gars que tu as vu). Cela dit, la dernière construction est grammaticale mais moins canonique. On trouve de même une séquence telle « *chez-la ou asiz-la pa solid* » au même titre que « *chez la ou asiz anlè'y la pa solid* », même si cette dernière phrase est moins canonique. Elle rejoint la structure grammaticale de celles des phrases précédentes où *fanndjol* fonctionne comme synthème.

**Note importante :** un autre indice de synthématisation est apporté par la prosodie. L'accent tonique en créole frappant la dernière syllabe d'un mot, un lexème sera d'autant plus considéré comme relevant d'une synthématisation accomplie que l'accent tonique portera sur cette dernière syllabe. Selon qu'une séquence sera notée sous forme de blanc zéro ou de blanc graphique, l'accent



sera ou non sur la dernière syllabe. La graphie a, rappelons-le, un impact sur la langue.

Il n'y a pas de doute que les compétences de l'ensemble de la communauté linguistique étant assez dispersée, le fait d'écrire les mots avec blanc zéro ne peut que produire une convergence dans les compétences lexicales de cette communauté. Cette convergence constitue un moyen de promouvoir la créativité lexicale. Il n'empêche que les scripteurs hésiteront certainement entre les deux options, mais cela ne présente pas de conséquences préjudiciables du point de vue du décodage. Reconnaître cela revient à ne pas cautionner les dérives de l'orthographisme, tel qu'il opère dans le système d'écriture de la langue française, constituant par là même une sorte de camisole pour le scripteur. Un code graphique établi pour le créole se doit de l'éviter. Cela dit, qu'il s'agisse de noms, d'adjectifs, d'adverbes, de prépositions ou de verbes, le blanc zéro présente un avantage certain, qui est d'assurer la visibilité lexicographique des lexèmes du créole. Il en va de la responsabilité du lexicographe.

**B- l'apostrophe** (elle accompagne toute consonne ou semi-consonne qui, sans cela, risque de demeurer isolée<sup>1</sup>)

a) la préposition *di* se présentant sous la forme d'une simple consonne *d* : *mwa d'mé* (mois de mai) *mwa d'jiyé* (mois de juillet) *mwa d'aou* (mois d'août) *chapé d'bangn* (scélérat) *rézen bò d'lanmè* (raisin de bord de mer) ; *dézè d'tan* (deux heures)

b) les mots terminés par une voyelle et suivis d'un complément pronom personnel sous la forme isolée *w* et *y* : *man wè'w* (je t'ai vu(e)e) ; *man wè'y* (je l'ai vu(e)) ; *anlè'y* (sur lui/elle) ; *loto'w* (ta voiture) ; *ta'w* (le tien/ la tienne) *ta'y* (le sien/ la sienne).

### 3.2.2. la configuration par disjonction

Les propositions présentées ici constituent une véritable subversion des principes établis par le standard I et non remis en cause par le standard II.

#### A- le trait d'union

Ces propositions visent à supprimer la complexité induite par différents éléments dont le trait d'union, lequel représente une source majeure de difficulté au niveau de l'encodage. Le rôle syntaxique du trait d'union exigeant de la part

<sup>1</sup> Dans les standards I et II, seules étaient concernées les semi-consonnes |w| et |y|.





du scripteur le recours à une analyse grammaticale plus ou moins sophistiquée, ne peut que constituer un obstacle à la facilité d'encodage. Dès lors, de nombreuses sources d'hésitations seront levées, car beaucoup de structures graphiques seront concernées par cette suppression du trait d'union qui apparaît, dans les séquences suivantes (fournies uniquement à titre d'exemples, car la liste ne saurait être exhaustive) :

a) séquences composées d'éléments de détermination postposés tels que :

*La/lan, a/an* : *tab la* (la table) ; *fanm lan* (la femme) ; *lanmè a* (la mer),  
*pon an* (le pont)

*Sa/ésa* : *ki moun sa ?* (qui donc ?); *ki koté sa ?* (où donc ?); *ki mafouti ésa ?* (non !mais alors !); *ki bagay sa ?* (quelle chose ? quoi ?)

*Mwen* : *Loto mwen an* (ma voiture) ; *liv ou a* (ton livre)

b) la succession d'éléments de détermination

*Ta la* : *Sé moun ta la* (ces gens), au lieu de \**Sé moun-tala*

*Ta mwen an* : *Mi ta mwen* (voici le mien) au lieu de \**Mi ta-mwen an* ;  
*Mi sé ta mwen an* (voici les miens), au lieu de \**Sé ta-mwen an*.

c) les verbes dits sériels : *tounen viré balansé* (hésiter) au lieu de \**tounen-viré-balansé* ; \**alé-vini* (aller et venir) au lieu de le trait d'union; *kouri désann* (descendre en courant) au lieu de \**kouri- désann* ; *mennen vini* (amener) au lieu de \**mennen-vini*; *mennen alé* (emmener) au lieu de \**mennen-alé*.

**B-** la séquence adjectif interrogatif + nom

Elle est notée avec blanc graphique, c'est-à-dire de façon discontinue

*Ki moun ?(qui ?) au lieu de\* kimoun ?*; *ki koté ?(où ?)*, au lieu de \**kikoté ?*; *ki lè ?* (quelle heure ?), au lieu de \**kilè ?* ; *ki sa* (quoi ?), au lieu de \**kisa ?*; *ki tan ?(quand ?)*, au lieu de \**kitan ?*

**C-** adjectifs, adverbes ayant pour composante une préposition initiale connaissant ou non des variantes :

*A* : *a kontrilanm* (à contre-courant) au lieu de \**akontrilanm*

*Ala* : *ala bébétoum* (tombé en enfance), au lieu de \**alabébétoum* ; *ala chien* (à la manière d'un chien), au lieu de \**alachien* ; *ala gadigadar* (à ....)

*An* : *an chien* (miséreux) au lieu de \**anchien*; *an chinpontong* (dans la dèche), au lieu de \**anchinpontong*) *an sitjet* (en secret), au lieu de \**ansitjet* ; *an mizi an mizi* (au fur et à mesure), au lieu de \**anmizi-anmizi*.



Nb: Un contre-exemple : *an tiwatap* (fr : hypocrite), qui présente une modification finale par rapport à la forme initiale censée être *an tiwatab*, c'est-à-dire littéralement en français : « en tiroir de table ». La forme *\*an tiwa tab* n'existe pas comme telle. La modification en « an tiwatap » fait qu'on ne peut pas noter *\*an tiwa tap*, puisque précisément le mot *tap* n'existe que comme déformation de *tab*.

**Ann** : *ann afê* (fouineur), au lieu de *\*annafê*; *ann od* (correct), au lieu de *\*annod*

**Anba** : *anba fey* (hypocrite), au lieu de *\*anbafey*

**D)** les noms spécifiques d'arbres comportant le mot **pié** : *pié foyapen* (arbre à pain) au lieu de *\*pié-foyapen*; *pié zoranj* (oranger) au lieu de *\*pié-zoranj*; *pié lajan* (pompe à fric), au lieu de *\*pié-lajan*; *pié prin sitè* (prunier de cithère), au lieu de *\*pié-prin sitè* ou de *\*pié-prin-sitè*; *pié sirett kochon* (surettier-cochon), au lieu de *\*pié-siret kochon* ou bien *\*pié-siret-kochon*.

**E)** les séquences comportant le verbe *fê* : *fê godjol* (faire la moue); *fê djendjen épi* (se moquer de); *fê lafet* (plaisanter/ faire la fête); *fê labonm* (faire la noce); *fê lèlè* (se comporter de façon ridicule), *fê tilili* (abonder); *fê minimini* (miroiter), *fê makak* ( faire des simagrées), etc.

On l'aura compris, c'est en définitive au dictionnaire, en l'occurrence monolingue, que revient inévitablement le rôle de fixer non pas seulement une graphie, mais l'**orthographe** du créole sans pour autant tomber dans l'**orthographisme**. J'appelle orthographisme la conception qui, sur la base du système français, pénalise tout scripteur qui s'écarte de la norme fixée par les dictionnaires. L'orthographisme français relève d'une évolution historique spécifique qui n'a pas lieu d'être artificiellement reproduite pour le créole. Il ne faut pas que, à l'instar du français, le créole génère ce « pont aux ânes », source de stress et de blocage que constitue la dictée. Il n'empêche qu'il convient d'établir des règles permettant une maîtrise optimale de la notation du lexique, source également d'une meilleure lisibilité.

La difficulté en matière de configuration du lexique est d'autant plus grande que la parenté lexicale de nos deux langues ne dispense le créole ni de faux-amis, ni non plus de structurations originales qui ne peuvent être comprises sans une interprétation graphique appropriée. La définition des règles de configuration constitue une composante importante de l'indispensable nouveau standard. Du coup, chaque scripteur n'aura plus à réfléchir pour calculer le degré



d'agglutination requis pour telle ou telle unité lexicale et alors la norme s'installera au bénéfice d'une lecture-écriture optimale.

#### 4/ Les innovations ponctuationnelles

Elles concernent la ponctuation, domaine particulièrement à aménager. Il m'apparaît que dans la mesure où cette question a une composante très subjective, elle doit faire l'objet d'une réflexion collective. Les signes de ponctuation, à l'exception de la virgule, ne posent pas de problèmes et peuvent fonctionner comme dans les standard I et II, selon le modèle en vigueur dans l'orthographe du français. L'élément crucial en la matière est donc constitué par la virgule, parce qu'elle constitue le signe qui participe le plus à la dynamique selon laquelle est orientée la construction du sens au travers de l'acte de lecture. Je réserve donc les propositions sur ce point à une publication ultérieure qui prendra en compte la convergence des réflexions menées sur ce sujet.

